



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

matériels

Question écrite n° 63103

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés que rencontrent les entreprises de vente de matériels agricoles. En effet, les crises successives de l'ESB et de la fièvre aphteuse ont fragilisé tout le secteur de l'économie agricole, et singulièrement celui de la vente de matériel. A ce jour, faute de commandes, nombre de ces entreprises sont sur le point soit de licencier du personnel, soit purement et simplement de cesser leur activité. Il lui demande en conséquence quelles dispositions pourraient être prises en faveur de ces entreprises afin de les aider à surmonter cette difficile période. - Question transmise à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

Texte de la réponse

Plusieurs facteurs ont fait baisser sensiblement ou seulement ralenti ou différé les commandes de machines agricoles. L'épidémie d'ESB a assurément provoqué une forte baisse des commandes et on a pu craindre qu'elle serait amplifiée par une chute des revenus agricoles et l'épidémie de fièvre aphteuse ; les deux derniers facteurs ont plutôt eu un effet de report sur les passations de commandes. En effet, les comptes de l'agriculture pour l'année 2000 publiés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ont fait état d'une progression moyenne de 8 % du revenu des éleveurs bovins, malgré la crise de la vache folle, en raison de la revalorisation des aides directes dans le cadre de l'application de l'agenda 2000 ; de plus, l'épidémie de fièvre aphteuse a été rapidement enrayée et n'a pas eu de conséquences aussi catastrophiques qu'on pouvait le craindre. Si les fusions-absorptions ont déstabilisé les fabricants de machinisme agricole et ont été un sujet de préoccupation pour les distributeurs, ces derniers avaient vu leurs revenus augmenter au cours des six dernières années et ils avaient eu la prudence de contenir leurs charges, ce qui leur a permis d'améliorer leur structure financière par accroissement des capitaux propres. Les concessionnaires de matériels agricoles devraient donc être en mesure de faire face à cette première vague de difficultés ; le secrétaire d'Etat à l'industrie reste cependant très vigilant quant à l'évolution des commandes et de leur situation.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63103

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3751

Réponse publiée le : 26 novembre 2001, page 6803